

Les infos

Vendredi 19 Juin 2009



CHANTIER EN COURS

On se doutait que le chantier sur les rémunérations prendrait du temps, mais à ce point là ! L'unique décision prise lors de la première réunion du 17 juin fut de fixer un calendrier qui commence le 6 juillet, pour ne reprendre que le 3 septembre, puis le 23, et enfin le 8 octobre. C'est trop long, et trop court au vu de la durée des réunions, une demi-journée, pour reconstruire un système de rémunérations mal en point. Il s'agit pourtant de l'un des 2 engagements majeurs obtenus dans la foulée de l'AG des actionnaires avec l'engagement sur l'emploi en 2009. Cela ne nous empêchera pas de présenter des propositions, tant sur la fixation de règles pour le salaire fixe que sur le variable qu'il faut absolument encadrer. L'ouverture de ce chantier a obligé la direction à pousser ses études statistiques, qui font clairement ressortir la volonté politique d'augmenter la part du variable dans les rémunérations ces 10 dernières années. Ainsi, un seuil critique a été atteint, l'individualisation des augmentations sur le fixe, conjuguée à l'augmentation du poids du variable ont laissé 11% de salariés sur le bord de la route, majoritairement des techniciens dans le réseau, dont le pouvoir d'achat a baissé. La CGT a averti le nouveau Directeur des relations sociales, l'importance prise par le variable pose un problème de respect des obligations fixées par la loi pour la fixation du salaire d'une part, et un

problème dû à son exclusion des garanties sociales. Jean François Climent est resté prudent, mais il a convenu qu'il faudrait traduire dans les textes autre chose que des déclarations d'intention... textes qui devront s'appliquer à tous, avons-nous souligné, en refusant d'opposer une partie de la maison à l'autre.

RESPECT

Après la « citizen commitment week », la semaine « de l'engagement citoyen », celui des salariés, pas celui de l'entreprise, on remarque la publication simultanée par la direction des achats du « guide d'achat avec le secteur adapté ». Le guide explique comment s'adresser à des fournisseurs de mains d'œuvre handicapée ou commander des fournitures fabriquées dans leurs ateliers. Bien entendu, le guide explique tout l'intérêt financier de la démarche, qui permet de réduire la contribution versée à l'Agefiph par le groupe SG... mais on retiendra principalement les principes qu'il préconise dans les relations avec ces prestataires : « ne mettez pas le prestataire en situation inconfortable », « ne mettez pas le prestataire en concurrence trop souvent », « confiez-lui des prestations pérennes » !!! Bigre, voilà des principes que l'on aimerait voir respectés par la direction des achats plus souvent et pour tous !



le trait de la semaine

VOX POPULI

Les élections des nouvelles instances de représentation du personnel viennent de se dérouler à SGAM. Le résultat est sans appel, avec une participation très élevée, la liste soutenue par la CGT obtient plus de 60% des suffrages, et la CGT devient le seul syndicat apte à signer un accord chez SGAM. Un pouvoir dont la CGT n'a pas l'intention d'abuser comme elle l'a démontré précédemment en continuant à laisser le dernier mot aux salariés. Le signal envoyé à la direction est clair : l'histoire n'est pas finie...

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT